



DICASTERIUM PRO LAICIS,
FAMILIA ET VITA

Prot. N. 2022/195

DÉCRET

Le Dicastère pour les Laïcs, la Famille et la Vie, par un décret du 3 février 2022 (Prot. N. 2022/6), nommait Son Éminence le Cardinal Jean-Pierre Ricard, Archevêque émérite de Bordeaux, comme Délégué pontifical pour l'association privée internationale de fidèles *L'Oeuvre des Foyers de Charité*, ainsi deux Vice-Délégués, Mgr Michel Dubost, C.I.M., Évêque émérite d'Évry-Corbeil-Essonnes, et M. Laurent Landete, Directeur du Collège des Bernardins. Ce décret disposait la démission, avec effet immédiat, du Père Modérateur et des membres du Conseil international de l'association de leurs fonctions respectives.

Considérant la renonciation à la charge de Délégué pontifical présentée le 9 mars 2022 par Son Éminence le Cardinal Jean-Pierre Ricard, Archevêque émérite de Bordeaux ;

Compte tenu de la nécessité de pourvoir à l'intégration de la délégation pontificale ;

le Dicastère pour les Laïcs, la Famille et la Vie, dans l'exercice de ses fonctions et sur mandat de l'Autorité suprême :

1. Accepte la renonciation présentée par Son Éminence le Cardinal Jean-Pierre Ricard, Archevêque émérite de Bordeaux ;

2. Nomme Son Excellence Mgr Michel Dubost, C.I.M., Évêque émérite d'Évry-Corbeil-Essonnes, comme Délégué pontifical de l'association internationale privée de fidèles *L'Œuvre des Foyers de Charité* avec effet immédiat, conformément au mandat défini dans le décret susmentionné ;

3. Nomme également, avec effet immédiat, Sœur Christine Foulon, des Religieuses de l'Assomption, comme Vice-Déléguée, afin que, de concert avec le Vice-Délégué M. Laurent Landete, Directeur du Collège des Bernardins, elle assiste le Délégué conformément au mandat défini dans le décret susmentionné.

Fait au Vatican, près le Siège du Dicastère pour les Laïcs, la Famille et la Vie,
le 11 mars 2022



P. Alexandre Awi Mello, I.Sch.
P. Alexandre Awi Mello, I.Sch.
Secrétaire

Kevin Card. Farrell
Card. Kevin Farrell
Préfet